

SOUBANOIR

ÉMULSION BITUMINEUSE DILUABLE à l'EAU

RÉALISATION de LIANTS, MORTIERS de RÉPARATION

MASTICS d'ÉTANCHÉITÉ

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une émulsion de bitumes en hydrodispersion avec stabilisateur.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- . ÉTAT PHYSIQUE : Pâte semi-épaisse
- . MASSE VOLUMIQUE : 1010 g/l +/- 20 g/l.
- . ODEUR : Peu volatile, caractéristique de bitume.
- . COULEUR : Brun noir.
- . INFLAMMABILITÉ : NON INFLAMMABLE.

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- . **Diluable dans l'eau à froid.**
- . Présentation en pâte texturée en phase aqueuse non inflammable à teneur élevée en matières actives.
- . **Applicable sur supports en béton, bois ou métalliques.**
- . Forme après séchage dans les conditions préconisées d'utilisation un film homogène résistant à l'eau.
- . Sa texture permet de l'utiliser aussi bien sur des surfaces horizontales que verticales.
- . Très bonne adhérence du film formé sur supports en ciment, **ne flue pas** une fois sec sur les surfaces verticales.
- . **Bonne résistance du film sec** aux conditions atmosphériques ambiantes, températures, humidités, rayons UV.
- . Assure après séchage et durcissement complet une protection des matériaux contre l'oxydation et l'agressivité des atmosphères salines de bord de mer, ambiances humides.
- . **S'applique sur les surfaces sèches devenues perméables à l'eau** telles que toitures, fibrociment, ou pour entraver les remontées d'humidité : arases de fondation, enduits poreux, murs, sous-sols, murs enterrés, soubassements, etc.
- . Peut être associé au ciment ou au sable/ciment, gravillon, pour la réalisation de liants d'étanchéité de masse ou de réagréage de murs délités ou d'enduits protecteurs, mastics, mortiers de colmatage, de joints, de fissures dans les bassins, murs de retenue, fosses, puisards, abreuvoirs, etc.
- . Sur supports insuffisamment stabilisés peut être associé avec de la fibre monofilamentaire de renfort ou sur des fissures étendues, application direct avec de la toile de polyester non tissée.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

PRÉPARATION DES SURFACES :

- 1 - / Nettoyer soigneusement les surfaces pour éliminer les particules non adhérentes, telles que poussières de ciment, sables, gravillons, algues, lichens, etc.. Piqueter si nécessaire les surfaces.
- 2 - / Dégraisser les endroits où les dépôts gras ou huileux afin d'éviter le risque d'entraver la pénétration et l'accrochage du produit à la surface du matériau à traiter.



DOSES D'UTILISATION A TITRE INDICATIF

A) Application sur surfaces

1 - / Sous couche de pénétration et d'accrochage : Diluer le produit soigneusement dans l'eau propre à l'aide d'une spatule ou d'une pelle dans la proportion, selon l'état et la porosité du support, généralement 1 partie de produit pour 1 partie d'eau froide. Appliquer régulièrement en imprégnation à la brosse, au rouleau ou en pulvérisation au pistolet à raison de 1 litre de solution pour 3 à 4 m².

2 - / Couches d'étanchéité et de protection : Après séchage de la couche d'apprêt, procéder à la mise en place de deux couches de la manière suivante : appliquer longitudinalement une première couche de produit pur à raison selon l'état de surfaces de 500 à 800 g/m². Laisser sécher et appliquer transversalement une deuxième couche de finition. Après séchage complet, le film formé résiste à l'eau.

NOTA : Dans le cas de protection de réservoir à eau en béton attendre une dizaine de jours au minimum : séchage et durcissement complet avant remise en service.

B) Liants, mastics d'étanchéité, mortiers de réparation

Avec du ciment PORTLAND CPA HS/55 en fonction des travaux et résultats recherchés :

- **Liants** pour améliorer la plasticité dans la masse de 700 grammes à 2,1 Kg par sac de ciment de 35 Kg.
- **Réalisation de mastics** : proportion type à moduler selon les applications, la nature et la qualité des supports.

EXEMPLE :

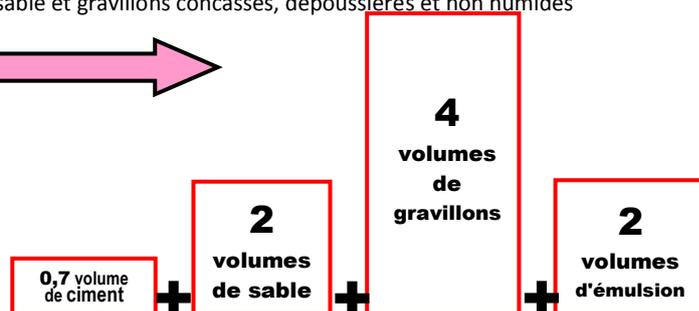
- 1 volume de ciment / 1,5 à 2 volumes d'eau / 9 à 10 volumes d'émulsion
- 1 volume de ciment / 2 volumes d'émulsion / 4 volumes de sable de rivière 0,2 mm; eau selon consistance nécessaire pour la mise en oeuvre.

- **Réalisation de MORTIERS**

Mélanger à sec du ciment PORTLAND CPA 45 avec sable et gravillons concassés, dépoussiérés et non humides de 2 à 6 mm

EXEMPLE de mortier de réparation :

- Gâcher d'abord le ciment et les granulats
- Ajouter l'émulsion puis malaxer soigneusement à la pelle ou à l'aide d'un malaxeur à palette (ne pas utiliser de bétonnière)
- Apporter en complément la quantité d'eau nécessaire à la consistance en évitant l'excès d'eau.



RECOMMANDATIONS

. **Protéger du gel au stockage**, ne pas appliquer en dessous de 5°C. ou lorsque des températures négatives sont à craindre.

. Protéger les surfaces traitées contre les déversements de solvants pétroliers et dérivés, le film ne résiste pas aux hydrocarbures, huiles, essence, gasoil.

. Ne pas stocker à des températures supérieures à 50°C. Utiliser toujours le produit à froid.

. Nettoyer le matériel d'application à l'eau dès la fin de l'application ou si le produit a séché, avec un solvant de nettoyage approprié.

PRÉCAUTIONS et CONTRE INDICATION :

- . Ne pas laisser à la portée des enfants.
- . Refermer l'emballage après chaque utilisation.
- . Eviter tout contact avec la peau, les yeux.
- . Utiliser le matériel de protection approprié, gants, etc.
- . Protéger en cas de pluie, les surfaces traitées pendant la durée de séchage (en moyenne, selon les conditions ambiantes de 3 à 5 heures). **Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.